



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BURGNAC

N° 2023-19

**Séance du
1^{er} avril 2023**

L'an deux mille vingt-trois, 1^{er} avril, le Conseil municipal de la commune de BURGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel REBEYROL, Maire.

Date de convocation :
27 mars 2023

Nombre de membres :
En exercice : 14
Présents : 13
Votants : 14

Résultat du vote :
Pour : 14
Contre : 0
Abstentions : 0

Présents :

M. REBEYROL, MME LASCAUX, M. MARGARIDO, MME CHANTEGROS, M. GAUBERT, MME FLUHR DIFFIMBACH, MM. CORREIA, DELOTTE, MMES VAL, BARATAUD, M. LAGRANDANNE, M. GODMÉ, MME GODMÉ

Excusés :

Sylvie LEOBARDY donne pouvoir à Lyliane CHANTEGROS

Secrétaire de séance :

Nathalie FLUHR DIFFIMBACH

VOTE DU BUDGET 2023

FONCTIONNEMENT

PRESENTATION GENERALE	VUE D'ENSEMBLE	
	DEPENSES	RECETTES
CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	922 081.95	524 136.40
RESTES A REALISER DE L'EXERCICE PRECEDENT	0.00	0.00
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0.00	397 945.46
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	922 081.95	922 081.95

INVESTISSEMENT

CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET	861 786.65	498 992.30
RESTES A REALISER DE L'EXERCICE PRECEDENT	0.00	96 609.89
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	0.00	266 184.46
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	861 786.65	861 786.65

LE CONSEIL MUNICIPAL, À L'UNANIMITÉ

- **Approuve** le budget principal 2023 ci-dessus.

Fait et délibéré en mairie
Les jour, mois et an que dessus
Pour copie conforme

Le Maire,
Michel REBEYROL

